

■ **Fondation Astural**, à Lancy, CH-660-0781990-7 (FOSC du 10.09.1990, p. 3637). Les pouvoirs du Pasquier Thierry, Brun-schwig Michel et Burnand Béatrice, jusqu'ici membres du conseil, sont radiés. Hutmacher Ruth, jusqu'ici secrétaire, nommée pré-sidente, signe désormais collectivement à deux sans autre restric-tion. Buensod François signe désormais collectivement à deux sans autre restriction. Barro Jean-Luc, de Carouge, à Lancy, Fernex Claude, de Confignon, à Genève, et Roehrich Pierre, de Genève, à Plan-les-Ouates, secrétaire, membres du conseil, signent collec-tivement à deux.

Journal no 3969 du 20.03.2008
(04404710 / CH-660.0.781.990-7)